L'ECHO DES CALANQUES

Regrouper toutes les volontés pour maintenir l'intégralité et assurer la sauvegarde du site classé des Calanques.

Novembre 2017 **N° 58**

Ce numéro de notre magasine est exclusivement consacré au projet aberrant d'immersion des récifs artificiels dans la zone polluée de Cortiou.

RexCor : redonner vie aux petits fonds de Cortiou

Le coup d'envoi de ce projet de restauration écologique a été donné hier

Les petits poissons dans l'eau… ne nagent plus. Pas à Cortiou en tout cas. Polluée de rejets de 18 communes de l'agglomération marseillaise pendant des années, la calanque a été désertée de sa faune et de sa flore. Seuls subsistent déchets et sédiments qui tapissent le sol et flottent entre deux eaux. Depuis 1987, et la mise en place de la station Géolide en amont, la pollution a cessé. *"Aujourd'hui, la qualité de l'eau de Cortiou est jugée bonne, la nature peut retrouver sa place."* plaide Didier Réault, le président (LR) du Parc national des calanques.

Depuis 2013, avec l'Agence de l'eau, il travaille sur un projet innovant, destiné à ramener la vie dans l'anse : l'installation de récifs artificiels dans les petits fonds (moins de 20 mètres). Nom de code : RexCor, pour "Restauration écologique expérimentale de Cortiou".

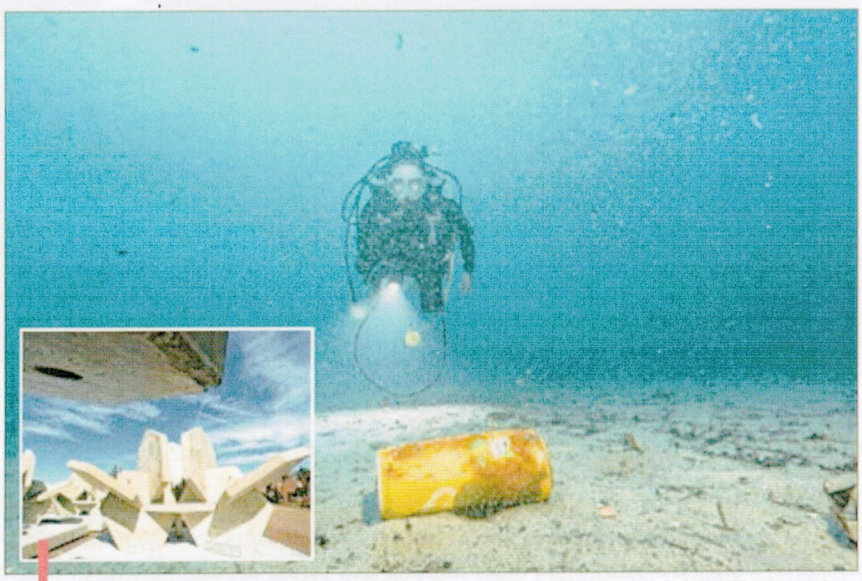

Longtemps pollué, le sol de Cortiou a fait fuir faune et flore. Fin novembre, 36 récifs artificiels en béton (▲) seront immergés pour permettre à la biodiversité de recoloniser la zone. /PHOTOS FLORIAN LAUNETTE

36 récifs de 1 à 13 tonnes

Lancé hier matin à la base nautique du Roucas Blanc, le projet aurait dû être suivi dans la foulée de l'installation du dispositif sous-marin, mais la météo en a décidé autrement. Les trois à quatre jours de travail nécessaire pour plonger par moins de 36 récifs en béton et fibres naturelles, sur quatre sites plus ou moins proches de l'origine des rejets, pesant chacun entre une et treize tonnes sont donc programmés pour la fin du mois de novembre.

Financièrement, RexCor représente un investissement d'un million d'euros, financé à hauteur de 70 % par l'Agence de l'eau, et complété par la participation d'un consortium formé de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) biodiversité, Egis et Architeutis, les deux derniers ayant construit les récifs, sous l'œil attentif du Parc, pilote du projet.

"La dimension technique et scientifique permettra de valider la pertinence du dispositif de restauration écologique des milieux dégradé par l'homme", souligne Philippe Thievent, directeur de la CDC Biodiversité. Un suivi sur trois ans est en effet prévu, notamment grâce à des hydrophones immergés dans la zone et des plongées régulières. *"Si les résultats sont bons, on pourra imaginer de démultiplier le dispositif et d'amplifier les moyens dédiés à la restauration écologique"*, conclut-il.

Marguerite DÉGEZ

La Provence, du Samedi 18 novembre 2017